En cas de problème, consultez la version en ligne

Relevé de décisions

Samedi 16 janvier 2021

HORAIRE : 9H00
LIEU : COMITE DIRECTEUR EN VIDEOCONFERENCE

La réunion est ouverte à 9h07 par le Président

I. Communication du Président

- Le Président rend hommage à Jean-Pierre Lux, grand dirigeant de la Ligue et de la FFR et ancien international.
- Le Président présente ses vœux à l'ensemble du Comité Directeur
- Le Président remercie d'ailleurs Patrick BUISSON, Christian LACLAU pour leur veille permanente avec les dirigeants de Clubs et leur écoute attentive des difficultés de chacun.
- Le Président **souhaite à tous les Clubs amateurs, une reprise rapide.**
- La Nationale a repris et l'Elite 1 reprendra très prochainement étant assimilées à du haut niveau et bénéficiant de la dérogation du Ministère des Sports.
- **Le Président évoque désormais la Coupe du Monde** avec la réussite du tirage au sort et la présence du Président de la République. La perspective 2023 donne un cap de bonne espérance pour le rugby.
- Le Président indique que vont être examiner ce-jour, les conditions contractuelles principales du projet de partenariat entre les fédérations constituant le Comité des Six Nations et le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans le cadre **du projet dit « LIGHT »**.
- Ce qui sera important de retenir est :

1. Que la FFR **ne cède aucun droit**, ils sont concédés sur une période donnée

2. **La FFR percevra des droits au moins aussi importants que ceux qu'elle perçoit actuellement**, et ce pendant toute la durée du contrat. Ce qui dans cette période récessive est une garantie formidable.

3. **Le Sportif est totalement indépendant de la gestion des droits**. Le Comité des 6 Nations restera totalement souverain dans ses prérogatives.

4. **La FFR bénéficie d'une capitalisation conséquente** qui va permettre d'assurer les équilibres financiers de la FFR et soutenir durablement les projets à destination des Clubs

5. C'est une opportunité formidable pour le Rugby Français. Avec le fonds Héritage de la Coupe du Monde, la FFR va bâtir un solide avenir à ce sport et **cela permet de sécuriser le financement de l'ambitieux fédéral**.

6. De nombreuses fédérations sportives souhaiteraient une telle perspective.

- Le Président informe que le Trésorier Général délivrera les décisions en matière de **révision budgétaire** . La FFR accuse des pertes commerciales majeures et il était de sa responsabilité de déterminer une révision drastique pour amortir le choc de cette récession de produits. Il fallait agir pour trouver des poches d'économies pour réduire l'écart avec les prévisions et tenir compte de la situation dégradée.

II. **Délibérations**

1. Mouvements de clubs

Le Secrétaire Général soumet à la validation du Comité Directeur différents mouvements de clubs :

- Demandes d'affiliations

AVEYRON SEVENS – Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Occitanie

RUGBY AR FOUILHEZ MENEZ ARE – Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Bretagne

CLICHY RUGBY CŒUR OVALIE– Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Ile-de-France

CLUB DE RUGBY DES ASTRONAUTES CANNOIS– Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur

AMICALE PLOUAYSIENNE– Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Bretagne

- Demande de changement de nom

SPORTING CLUB AMATEUR RIVESALTES BOMPAS XV – Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Occitanie

Nouvelle dénomination : RIVESALTES BAIXAS ESPIRA AGLY XV

- Demande de mise en sommeil

CLUB DE L'OVALIE MORTAINAIS– Dossier complet – Avis favorable de la Ligue Normandie

Le Comité Directeur valide à la majorité ces Mouvements de clubs.
(34 voix POUR ; 1 CONTRE ; 1 ABSTENTION)

2. Création des commissions thématiques sur la mandature 2020/2024

Le Secrétaire Général présente aux élus la mise en place des commissions thématiques
Pour la période de la mandature 2020-2024.

EN premier lieu est effectué un rappel des Règlements généraux.

Article 110-3 : les commissions fédérales
La F.F.R. met en place des Commissions regroupées par secteurs de responsabilité.
Chaque secteur est placé sous l'autorité d'un membre du Bureau Fédéral.
Les Présidents ainsi que les membres des Commissions sont désignés par le Comité Directeur.
La création, la suppression, la modification ou la fusion des Commissions existante
sont du ressort du Comité Directeur.

Certaines Commissions peuvent disposer de pouvoirs propres de décision sur certaines questions,

si les Statuts, le Règlement Intérieur ou les Règlements Généraux le prévoient, comme les organismes disciplinaires de première instance et d'appel, le Conseil Supérieur de la D.N.A.C.G., les organes de lutte contre le dopage.

1. Commission mixte formation FFR - LNR

Les Représentants de la FFR

Président

- Jean-Michel ARAZO, membre associé au Comité Directeur en charge de la filière d'accession au haut niveau. (Occitanie)
- Dr Serge SIMON, Vice-Président délégué au Haut Niveau (Nouvelle Aquitaine)
- Patrick BUISSON, Vice-Président délégué au Rugby Amateur (Occitanie)
- Suppléant : Alban MOGA, membre associé au Comité Directeur (Nouvelle Aquitaine)

Représentant du comité médical FFR

- Pr Roger SALAMON, président du Comité Médical FFR
- Suppléant : Dr Jacques GIRARDIN, Médecin Fédéral (FFR)

Représentants de la direction sportive

- Didier RETIÈRE, DTN (FFR)

Suppléant : Yves AJAC, DTN-Adjoint (FFR)

- Riad DJAIT, CTN responsable de la Formation Fédérale (FFR)

Suppléant : Sandrine MOURGUY, CTN en charge du suivi des CDF (FFR

2. Commission des représentants fédéraux

Président

- Jean-Claude LEGENDRE (Occitanie)

Membres

- Christophe PLEUTIN, Occitanie
- Nathalie MILLET, Grand Est
- Florence LAVANDIER, Centre Val de Loire
- Alain RONGIER, Auvergne Rhône Alpes
- Jean-François CAHUZAC, Occitanie
- Alain NAUDIER, Nouvelle Aquitaine

3. Commission de validation des pouvoirs

Président

- Jean-Simon SAVELLI, membre associé au Bureau Fédéral, délégué à l'Institutionnel (Corse)

Membres

- CHRISTOPHE Gérard, Auvergne Rhône Alpes
- CODRON Claude, Haut de France
- CAZENEUVE Francis, Occitanie
- GOURJUX Raphael, Auvergne Rhône Alpes
- IRIBARNE Arnaud, Nouvelle Aquitaine
- MARCOUX Georges, Auvergne Rhône Alpes
- MERCKLEN Jean Luc, Nouvelle Aquitaine
- ORSINI Fabrice, Corse
- COLAS Dany, Pays de la Loire
- ROGER Michel, Nouvelle Aquitaine
- PEREZ Dorothée, Occitanie
- COUCHAUX Philippe, Corse
- CARRE Patrick, Auvergne Rhône Alpes
- AIGLON Marie Pierre, Provence Alpes Côte d'Azur
- CAYRE Nicolas, Occitanie
- DENGREVILLE Claude Haut de France
- ASPIROZ Alain, Occitanie
- SANTA Max, Occitanie

4. Commission électorale

Président

- Jean-Simon SAVELLI, membre associé au Bureau Fédéral, délégué à l'Institutionnel (Corse)

Membres

- BORENZTEIN Thierry, Provence Alpes Côte d'Azur
- ARTIGUE Joel, Nouvelle Aquitaine
- LARRAZABAL Didier, Nouvelle Aquitaine

+1 membre à désigner

5. Commission territoires et proximité

Président

- Henri MONDINO, Vice-Président Territoires & Proximité (Provence Alpes Côte d'Azur)

Membres

- Marie-Pierre PAGÈS (Campagne ANS), Occitanie
- Michel MACARY, Nouvelle Aquitaine
- André COUP, Nouvelle Aquitaine
- Dominique COQUELET, Pays de la Loire
- Pierre TAINDJIS, Provence Alpes Côte d'Azur
- Michel RUAMPS, Occitanie

- Sandrine ROMAGNÉ, Normandie
- Benoit CASTANÉDO, Occitanie
- Marie-Pierre DANTIN, Provence Alpes Côte d'Azur
- Sébastien CARREZ, Hauts de France
- Fabrice QUENEHERVE, Bretagne
- Francois VEAULEGER, Provence Alpes Côte d'Azur
- David LELIÈVRE, Provence Alpes Côte d'Azur
- Maurice BUZY-PUCHEU, Nouvelle Aquitaine
- Virginie DEPRINCE, Occitanie

6. Conseil territorial du rugby français

Il est également proposé la création d'un Conseil Territorial, dirigé par Henri Mondino par délégation du président Bernard Laporte avec divers groupes projets.

-
  - Groupe projets « ligues et supra-ligues innovantes » - 1 personne à désigner
  - Groupe projets « département aux » - 1 personne à désigner
  - Groupe projets « Club du 21ème siècle » - Carole ADAM / Sébastein CARREZ / Daniel LELIEVRE
  - Groupe projets « scolaire » - Patrick LECOY / Jean-Louis CUNG
  - Groupe projets « Campus 2023 » - José MACHADO
  - Groupe projets aménagement du territoire – Yves CHENAL / Virginie DEPRINCE
  - Groupe projets « Développement Durable – Pomme CARLE
  - Groupe projets « Transports et mobilité » - 1 personne à désigner

7. Commission A.N.S

Présidente

- Marie-Pierre PAGES, Vice-Présidente DNACG / ANS (Occitanie)

Membres

- Henri MONDINO, Vice-Président Territoires et Proximité, Provence Alpes Côte d'Azur
- Alexandre MARTINEZ, Trésorier Général, Occitanie
- Wanda NOURY, Fondation Ferrasse, Ile de France
- Laëtitia PACHOUD, Vice-Présidente Solidarités, Occitanie
- Marie-Agnès MASDIEU, élue déléguée au DOM-TOM, Nouvelle Aquitaine
- Michel MACARY, représentant les présidents de ligue, Nouvelle Aquitaine
- Armando CUTONE, représentant les présidents de ligue, Grand Est
- Bernard COMBEAU, Pays de la Loire
- Alain PFIEGER, Occitanie

Assistent aux séances :

- Didier RETIÈRE, Directeur technique national, FFR
- Laurent GABBANINI, Directeur général adjoint, FFR
- Maxime MILLET, FFR
- Amaury DE LISLE, FFR

8. Commission Nationale des clubs de divisions fédérales

Président

- José FONCILLAS (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- MOINE Frédéric, Auvergne Rhône Alpes
- BROUSSE Gaby, Bretagne
- SEVE Denis, Bourgogne Franche Comté
- ORSINI Fabrice, Corse
- HEYD Olivier, Grand Est
- GRADEL Olivier, Hauts de France
- TREMSAL Paul, Ile de France
- VIMBERT Jacques, Représentant du CD de la FFR
- GARMENDIA Michel, Nouvelle Aquitaine
- LOUIS Thomas, Centre Val de Loire
- GRAND Jean Pierre, Occitanie
- BOUISSET Jean-Christophe, Provence Alpes Côte d'Azur
- LEGOUBE Jacques, Pays de la Loire
- DEBROSSE Gérard, Normandie

9. Commission des clubs de divisions territoriales

Président

- Pascal CAZEAUX (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- CROQUET Patrice, Bretagne
- SORMANI Roland, Occitanie
- ROSSIGNOL Ghislaine, Occitanie
- WINCKLER Georges, Grand Est
- BORDET Brigitte, Bourgogne Franche Comté
- COMBEAU Bernard, Pays de la Loire
- ORSINI Fabrice, Corse
- GRILLO Michel, Provence Alpes Côtes d'Azur
- CABAL Sylvain, Bretagne
- GAY Marie-Chantal, Ile de France
- LIZARDO Marie-Laure, Centre Val de Loire
- PERETTI Marion, Hauts de France
- VIMBERT Jacques, Représentant du CD de la FFR
- MARROCQ Eric, Nouvelle Aquitaine
- CADIZ Vincent, Auvergne Rhône Alpes
- VITURAT Fabien, Normandie

10. Commission des épreuves masculines

Président

- Christian LACLAU (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Patrice CROQUET, Bretagne
- Rolland SORMANI, Occitanie
- Maurice BUZY-PUCHEU, Nouvelle Aquitaine
- Bernard VIVIÈS, Occitanie
- Jean-Michel ARAZO, Occitanie
- Florent BRESSON, Auvergne Rhône Alpes
- Rémy LE LAUSQUE, Bretagne
- Gérard SOMMET, Bourgogne France Comté
- Bruno CLINARD, Centre Val de Loire
- Fabrice ORSINI, Corse
- Georges WINCKLER, Grand Est
- Jean-Pierre FINET, Hauts de France
- Thierry ALLIESSE, Ile de France
- Max BORDEAU, Normandie
- Pascal CAZEAUX, Nouvelle Aquitaine
- Jacques LEGOUBE, Pays de la Loire
- Gérard MERCKI, Provence Alpes Côte d'Azur

11. Commission de la simplification

Président
Dominique COQUELET (Pays de la Loire)

Commission en cours de constitution

12. Commission Rugby Elite féminine

Présidente

- Brigitte JUGLA, Vice-Présidente en charge de la pratique féminine (Nouvelle Aquitaine

Elus FFR

- Serge SIMON, Vice-Président en charge des équipes de France (Nouvelle Aquitaine)

Staffs France

- Christophe REIGT, Manager des équipes de France 7 et XV (FFR)
- Annick HAYRAUD, manager équipe de XV F (FFR)
- David COURTEIX, Manager de France 7 (FFR)

Représentantes des Clubs

- Anne-Sophie DEMOULIN, représentants des clubs (Elite 1) (Bretagne)
- Marie ROLAND, représentants des clubs (Elite 1) (Occitanie)
- Yohanne PENOT, représentants des clubs (Elite 2) (Nouvelle Aquitaine)

Représentants des Joueuses

- Safi N'DIAYE, représentantes des joueuses (Occitanie)
- Rose Thomas, représentantes des joueuses (Nouvelle Aquitaine)
- Leslie DELFAU, représentantes des joueuses (Nouvelle Aquitaine)

- Mathieu GIUDICELLI, Provale

Représentants APARE

- Georges COUDANE, Représentant de la pratique féminine à l'APARE (Ile de France)

Direction Sportive

- Didier RETIÈRE, Directeur technique national (FFR)
- Thomas DARRACQ, CT en charge du haut niveau jeune féminin (FFR)
- Matthieu CODRON, CT en charge du développement de la pratique féminine (FFR)

13. Commission développement rugby féminin

Présidente

- Brigitte JUGLA, Vice-Présidente en charge de la pratique féminine

Membres

- Céline BOURILLOT, Bourgogne Franche Comté
- Fiona SIMONEAU BYRNE, Bretagne
- Christophe BORDONADA, Centre Val de Loire
- Delphine BUNEL, Normandie
- Cécilia SAUBUSSE, Nouvelle Aquitaine
- Anne GALLISSAIRES, Nouvelle Aquitaine
- Dorothée PEREZ, Occitanie
- Marion GERMIER, Occitanie
- Gaëtan GIRARD, Provence Alpes Côte d'Azur
- Henri BONINO, Corse
- Jacky COURRENT, Nouvelle Aquitaine
- Patrice DUMOULIN, Grand Est
- Laurie FAYOLLE, Occitanie
- Georges COUDANE, APARE

Assistent aux séances

- Matthieu CODRON, FFR
- Thomas DARRACQ, FFR
- Julien TREHARD, FFR
- Magali CLEMENT, FFR

14. Commission Outre-Mer

Co-présidents

- Etuato MULIKIHAAMEA, Vice-Président Outre-Mer (Wallis et Futuna)
- Marie-Agnès MASDIEU, élue déléguée aux DOM TOM et aux opérations spécifiques (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Serge SIMON (Nouvelle Aquitaine)
- Eric LANGMANN, Président Mayotte
- Daniel BLONDY, Président La Réunion
- Marc BARRÉ, Président Nouvelle Calédonie
- Dominique CASTELLA, Président Guyane
- Richard BURGER, Président Guadeloupe
- Sébastien BOTTIN, Président Martinique
- Teiki DUBOIS, Vice-Président Fédération Tahitienne

Assistent aux séances

- Frédéric POMAREL, FFR
- Maxime MILLET, FFR
- Julien COLLETTE, FFR

15. Commission Suivi des joueurs ultramarins

Présidente

- Marie-Agnès MASDIEU, élue déléguée aux DOM TOM et aux opérations spécifiques

Membres

- Etuato MULIKIHAAMEA, Wallis et Futuna
- Laëtitia PACHOUD, Occitanie
- Gilles LAFITTE, Nouvelle Aquitaine
- Steve YARD, Guyane
- Martien ADOLPHE, Réunion

Assistent aux séances

- Fabrice ESTEBANEZ, FFR
- Didier RETIÈRE, FFR
- Frédéric POMAREL, FFR
- Vincent RODIONOFF, FFR

16. Commission formation qualifiante

Présidente

- Lydie BONNET (Auvergne Rhône Alpes)

Commission en cours de constitution

17. Commission Ecole de rugby

Président

- Jacky COURRENT (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Jean-Michel ARAZO, Occitanie
- Patrick GRAIGHERO, Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Louis DELORME, Bourgogne Franche Comté
- Alexandre CAMUS, Pays de la Loire
- Didier AUBERT, Normandie
- Jean-Claude TARDIEU, Occitanie
- Francis LANGLADE, Nouvelle Aquitaine
- Bruno CHETOUANE, Ile de France

Assistent aux séances :

- Florence ACHARD, FFR
- Julien TRÉHARD, FFR
- Philippe MARGUIN, FFR
- Olivier LIÈVREMONT, FFR

18. Commission Haute Performance

Président

- Serge SIMON, Vice-Président Haute Performance (Nouvelle Aquitaine)

Managers des Equipes nationales et Responsables filières

- Raphaël IBANEZ (XVF M)
- Christophe REIGT (XVF F)
- Sébastien PIQUERONIES (U18 à U23 Masculin dont U20 et U20 développement
- Philippe ROUGÉ THOMAS : U14 à U18 Féminin et Masculin à 7 et à XV + 23 académies

Direction Technique Nationale

- Didier RETIÈRE, DTN (FFR)
- Julien PISCIONE, cellule performance (FFR)

Médical

- Jacques GIRARDIN (FFR)

Direction Technique Nationale de l'Arbitrage

- Franck MACIELLO (FFR)

19. Commission Rugby à 7

Président

- Alban MOGA (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Maxime GÉNIQUE, Grand Est
- Patrick KELLOGG, Centre Val de Loire
- Christophe ROUCHALEOU, Nouvelle Aquitaine
- Eric FREITAS, Occitanie
- Marc DUVAL, Auvergne Rhône Alpes
- Robert BRAL, Provence Alpes Côte d'Azur
- Lionel LAUGIER, Provence Alpes Côte d'Azur
- Dimitri GALANO, Corse
- Henry KUGLER, Ile de France
- Bernard LEMAITRE, Pays de la Loire
- Jean-Pierre FINET, Hauts de France
- Max BORDEAU, Normandie
- Rémy LE LAUSQUE, Bretagne
- Benjamin MOREUX, Bourgogne Franche Comté
- Rémy PLOUCHART, représentant tournois, Ile de France
- Gérard MARIOU, Représentant rugby à 7 APARE

Assistent aux séances :

- Christophe REIGT, FFR
- Frédéric POMAREL, FFR
- Florence ACHARD, FFR
- Julien TRÉHARD, FFR

20. Commission déléguée aux internationaux

Président
Richard DOURTHE

Commission en cours de constitution

21. Commission déléguée au digital et au système d'information

Co-présidents

- Patrice DUMOULIN (Grand Est)
- Virginie DEPRINCE (Occitanie)

Membres

- Christophe PLEUTIN, Occitanie
- Pierrick GERBIER, Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Michel LARDON, Provence Alpes Côte d'Azur

22. Commission RUGBY à 5

Présidente

- Sandrine ROMAGNE (Normandie)

Membres

- Christophe BARRAUX, Bourgogne Franche Comté
- Olivier COLLET, Nouvelle Aquitaine
- Eric ESTOC, Nouvelle Aquitaine
- Serhat EKER, Ile de France
- Françoise JAMMES ALBALADEJO, Occitanie

Cette liste sera complétée.

23. Commission Rugby universitaire

Président

- José MACHADO (Ile de France

Commission en cours de constitution

24. Commission rugby santé

Président

- Yves CHENAL (Auvergne Rhône Alpes)

Membres

- Dr Roger SALAMON, FFR
- Dr Jean ISRAËL, Ile de France
- Dr Jean POUS
- Céline DUMAY, Covid Manager, Normandie
- Philippe NIOGRET, Covid Manager, AURA

25. Commission beach rugby

Présidente

- Dorothée PEREZ(Occitanie

Membres

- Brigitte BORDET, Bourgogne Franche Comté
- Dimitri GALANO, Corse
- Paul GUERRESCHI, Guyane
- Thierry ALLIESSE, Ile de France
- Gilles ORSONI, Provence Alpes Côte d'Azur

Cette liste sera complétée.

26. Commission rugby en entreprise

Président

- Philippe BARBE (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Philippe CHAROUSSET

Commission en cours de constitution

27. Commission rugby loisir

Président

- José MACHADO

Commission en cours de constitution

28. Commission Cohésion Sociale

Présidente

- Laëtitia Pachoud, Vice-Présidente Solidarités (Occitanie*)*

Membres

- Wanda NOURY pour la cellule accompagnement et suivi, Ile de France
- Jean-Bernard MOLES, pour la cellule CADET (discrimination LGBT), Occitanie
- Benoit CASTANEDO, pour le Rugby Social Club, Occitanie
- Joël TOMAKPLEKONOU, pour la valorisation du bénévolat, Bourgogne Franche Comté

29) Commission qualification des enceintes sportives

Président

- Roland Labarthe, membre associé au Bureau Fédéral à la sécurité (Nouvelle-Aquitaine)

Membres

- Daniel VOLGEAT-MAILLER, Auvergne Rhône Alpes
- Patrick BORNE, Bourgogne France Comté
- Alain VIEUGUE, Bretagne
- Dominique MAUSSANG, Centre Val de Loire
- Fabrice ORSINI, Corse
- Michel VENTURINI, Grand Est
- Marc PINTE, Hauts de France
- Georges QUEROL, Ile de France
- Patrick CHÉHÈRE, Normandie
- Christian BERTON, Nouvelle Aquitaine
- Jean-Yves DRÉAU, Pays de la Loire
- André ABLARD, Provence Alpes Côte d'Azur

30. Commission Accueil et sécurité

Président

- Roland Labarthe, membre associé au Bureau Fédéral, Délégué à la sécurité (Nouvelle Aquitaine)

Membres

- Jean-Philippe GABARRUS, Nouvelle Aquitaine
- Jean-Marcel BORYS, Occitanie
- Yannick ARVOR, Hauts de France
- Jean-Paul BRINGER, Auvergne Rhône Alpes
- Jocelyn BROUSSE, Occitanie
- Manuel CABALLE, Occitanie
- Estelle DANEY, Nouvelle Aquitaine
- Fabrice GENEVOIS, Auvergne Rhône Alpes
- Dominique MAUSSANG, Pays de la Loire
- Nicolas SARROUET, Nouvelle Aquitaine
- Frédéric THEURIER, Corse

31. Commission des commotions cérébrales

Président
Dr David BRAUGE - FFR

Commission en cours de constitution

32. Commission formation des jeunes joueur(se)s

Président

- Jean-Michel ARAZO, membre associé au Bureau Fédéral, Délégué à la Fillière (Occitanie

En cours de constitution

33. Commission Rugby Adapté

Président

- Alain KOCH (FFR)

Membres

- Laetitia PACHOUD, Occitanie
- Julien SCHRAMM,
- Adrien CHALMIN,
- Riadh SALLEM
- Michel TERREFOND

34. Commission du bénévolat

Président

- Joël TOMAKPLEKONOU, élu délégué à la valorisation du bénévolat (Bourgogne Franche Comté)

Membres

- Frédérique LEVY, Grand Est
- Jean-Marie BIDABE, Nouvelle Aquitaine
- Virginie DEPRINCE, Occitanie
- Jean-Loup DUJARDIN, Ile de France

Cette liste sera complétée.

Le Comité Directeur approuve à la majorité ces commissions thématiques et leurs compositions.
(24 voix POUR ; 6 CONTRE)

3. Projet de partenariat LIGHT 6 Nations / CVC

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'approbation du projet de partenariat entre le Comité des 6 Nations et l'investisseur en capital « CVC Capital Partners » dans le cadre du projet dit « LIGHT ».

C. ATCHER indique que suite à un risque avéré de décroissement des revenus du fait principalement de la dégradation de la valeur commerciale des tournées d'automne, les six fédérations ont pris une décision sur la répartition des revenus en intégrant les revenus générés par les matchs internationaux de la Tournée d'Automne dans un pot commun **(= Mutualisation).**

Approuvée par les instances des 6 fédérations dont la FFR à l'unanimité lors de sa réunion du Comité Directeur du 1er février 2020 à Paris.

Mutualisation de nouveaux droits :

- Matchs de la Tournée d'Automne
- Tournoi Féminin des 6 Nations
- Tournoi U20 des 6 Nations
- Tous matchs internationaux disputés à domicile par une équipe nationale (séniors et U20, masculine et féminine) dont la fédération concernée disposerait des droits

Le Conseil a examiné trois solutions pour la mise en œuvre du projet :

- Gestion interne
- Partenariat avec une société de gestion des droits marketings
- Investissement dans le capital (Private Equity) par un investisseur **ayant une expertise dans le sport**

Dans le cadre d'une consultation internationale, six opérateurs ont soumissionné auprès du Comité des 6 Nations.

Lors de sa réunion du Conseil des 6 Nations du 10 juillet 2019, le Comité des Six Nations, ainsi que ses Fédérations membres, ont décidé d'entrer dans une période de négociation exclusive avec CVC afin de construire un partenariat dont les principes ont ensuite été présentés en Comité Directeur de la FFR le 15 novembre 2019.

Pourquoi le choix d'un investisseur plutôt qu'un apporteur d'affaires ?

Apporteur d'affaires :

- Prestataire rémunéré en contrepartie des contrats qu'il permet de conclure
- Il n'est donc pas à risque et peut faire le choix de privilégier un autre client en fonction des opportunités

- N'est pas solidaire des fédérations par intérêt économique direct

Investisseur :

- Engage des liquidités au sein de la structure
- Est donc autant à risque que les Fédérations si le plan d'affaire n'est pas atteint
- Solidaire des fédérations par intérêt économique direct

Si les principaux termes de l'accord créant ce partenariat sont agréés par les instances des fédérations composant le Comité des Six Nations dans les semaines qui viennent, CVC deviendrait le 7ème partenaire du Tournoi des Six Nations et des Tournées d'automne, pour aider les Fédérations à développer leur potentiel économique dans la durée.

En parallèle, les Fédérations seront intéressées aux bénéfices générés par l'exploitation des droits des compétitions, que CVC s'emploiera à développer grâce à l'expérience accumulée dans le sport depuis une vingtaine d'années. **Cependant, le Conseil des Six Nations restera l'unique responsable des aspects sportifs et réglementaires de l'organisation des compétitions.**

Conditions commerciales :

Matchs internationaux entrant dans le champ d'application (tous les autres matchs sont exclus)

- Six Nations
- Tournée d'Automne
- Test-matchs de mai et juin
- Matchs de préparation de la Coupe du Monde de Rugby
- Deuxième équipe masculine à XV, et tous les matches internationaux masculins des U20 ou des U18 à XV
- Matchs des équipes féminines des Six Nations et tous les autres matchs internationaux disputés par les équipes féminines seniors, de la deuxième équipe, des U20 ou des U18 à XV
- Tout autre match à domicile à XV auquel participe une équipe internationale masculine d'une Fédération quelconque (lorsque la Fédération concernée contrôle les droits commerciaux correspondants)

Conformément au droit français, la FFR, délégataire de service public de l'Etat, ne cède pas ses droits, mais les concède pour une longue durée.

Au regard de l'investissement important demandé à CVC, la durée initiale de la concession est de cinquante (50) ans extensible en cas de cession par CVC à 70 ans.

Il est recommandé au Comité Directeur de la FFR d'approuver les principaux termes de cette transaction et de déléguer la finalisation des accords à ses représentants au sein du Conseil des Six Nations

Le Comité Directeur approuve à la majorité le projet de partenariat entre le Comité des 6 Nations et l'investisseur en capital « CVC Capital Partners »
(25 voix POUR ; 7 CONTRE ; 2 ABSTENTION)

4. Renouvellement d'une partie des membres du Comité d'Ethique et de Déontologie

Le Secrétaire Général soumet à l'approbation du Comité Directeur le renouvellement d'une partie des membres du Comité d'Ethique et de Déontologie.

En premier lieu il effectue un rappel du contexte.

- Le Comité est composé de 7 membres dont son Président.
- Le Comité directeur de la F.F.R. nomme 1 membre en raison de ses compétences dans le domaine juridique, 1 en raison de ses compétences dans les domaines scientifique, médical et/ou technique, et 1 en raison de son expérience ou de son rayonnement dans le domainedu rugby. Le Comité directeur de la L.N.R. procède de la même façon.

- A tour de rôle, le Comité directeur de la F.F.R. puis le Comité directeur de la L.N.R., et ainsi de suite, nomme, en outre, 1 membre supplémentaire parmi les catégories précédentes.
- Pour la première application, le Comité directeur de la F.F.R. doit donc désigner 4 des 7 membres.
- Le mandat en cours expirera le 30 juin 2021
- A partir du 1er juillet 2021, les mandats de membres du Comité fédéral d'éthique et de déontologie du rugby français se renouvelleront par fractions (2/2/3) tous les 2 ans.

D'ores et déjà ou dans les semaines à venir, le Comité fédéral d'éthique et de déontologie du rugby français conduit ou conduira les trois grandes missions suivantes :

- L'analyse des comptes de campagne des candidats aux dernières élections,
- L'installation en lien avec les Ligues régionales des missions régionales d'éthique et de déontologie du rugby français,
- Le lancement de la première campagne de déclaration des intérêts particuliers.

Afin de lui permettre de continuer d'y travailler sereinement, le Comité Directeur de la F.F.R. est appelé à procéder dès aujourd'hui au renouvellement des membres suivants dont les nouveaux mandats débuteront le 1er juillet 2021 :

- Bernard FOUCHER, Conseiller d'Etat et Président de la Cour administrative d'appel de Douai honoraire, Conciliateur auprès du CNOSF et ancien Président de la Conférence des conciliateurs,
- Christine MAUGÜE, Conseiller d'Etat, Présidente de la 5ème chambre du Conseil d'Etat, Conciliatrice auprès du CNOSF.
- Le Comité Directeur de la F.F.R. proposera un troisième et un quatrième membre ultérieurement.

Le Comité Directeur approuve à la majorité le renouvellement d'une partie des membres du Comité d'Ethique et de Déontologie
(32 voix POUR ; 1 CONTRE ; 1 ABSTENTION)

5. Accord FFR/LNR de mise à disposition des internationaux T6N 2021

Le Vice-Président rappelle en premier lieu le contexte au Comité Directeur.

La Convention FFR/LNR a été signée en 2018 et s'applique jusqu'en juin 2023.

Un Avenant a été signé en 2020 pour le Tournoi des 6 Nations 2020 permettant de préparer la compétition à 42 joueurs (versus 31 auparavant).

L'avenant n°4 a été négocié en décembre et entériné début Janvier :

- Grâce aux échanges entre le staff XV de France (Fabien Galthié et Raphaël Ibanez) et les représentants des managers de TOP 14 (Franck Azema , Ugo Mola, Laurent Travers), en présence des représentants de la FFR et de la LNR, (28/12 et 31/12)
- Validé lors de la réunion du Comité Stratégique FFR LNR du 2 Janvier (avec activation du projet PERFORMANCE)

Le dispositif est le suivant :

Lors de la 1ère semaine de stage du 24 au 31 janvier, puis lors de chacune des 5 semaines se terminant par un match du XV de France lors du Tournoi des Six Nations 2021, 42 joueurs seront mis à disposition de la FFR du dimanche soir jusqu'au mercredi soir comprenant :

- 37 joueurs susceptibles d'être retenus pour le match du XV de France du weekend, dont 28 conservés jusqu'au dimanche et 9 remis à la disposition des clubs dès le mercredi dans la soirée ou le jeudi matin,
- 5 joueurs retenus comme « partenaires d'entraînement » et désignés par le sélectionneur du XV de France après concertation avec l'encadrement du club concerné. Les partenaires d'entraînement sont choisis parmi les clubs ayant au maximum 1 joueur dans la liste des 37 sélectionnés de la semaine concernée et pourront être sollicités sur 4 séquences au cours de la période du Tournoi. Ces joueurs rejoindront leur club le mercredi dans la soirée ou le jeudi matin.

Lors des semaines du 15 au 21 février et du 1er au 7 mars à l'issue desquelles il n'y a pas de match du Tournoi des 6 Nations :

- Les 28 joueurs retenus pour le match du weekend précédent resteront regroupés jusqu'au mercredi soir.
- Le mercredi soir, la FFR désignera parmi ce groupe de 28 joueurs :

- Les 5 joueurs remis à disposition de leur club pour la journée de TOP 14 (17ème puis 18ème journées)
- Les 23 joueurs qui seront laissés au repos, en vue du match suivant du XV de France ; ces 23 joueurs ne participeront donc à la journée de TOP 14 (17ème puis 18ème journées).

La FFR et la LNR feront le bilan de ce dispositif à l'issue du Tournoi 2021, avant d'engager les discussions en vue de l'aménagement de la Convention FFR-LNR pour les deux prochaines saisons en vue de l'échéance de la Coupe du Monde 2023.

Par ailleurs, dans le cadre du « Projet Performance du XV de France Masculin », le dispositif vertueux d'intéressement du secteur professionnel à la performance du XV de France est reconduit, prévoyant qu'une part des revenus variables perçus par la FFR en cas de 1ère, 2ème ou 3ème place dans le Tournoi des Six Nations 2021 sera versée à la LNR.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cet accord.

III.Trésorerie

- Information sur le plan de révision budgétaire de la saison 2020/2021

Le Trésorier Général présente en premier lieu les différents principes de la révision budgétaire.

Le projet de révision du budget 20/21 tel que voté lors de l'AG du 4 Juillet 2020 repose sur les principes suivants :

- Accepter le fait que la crise sanitaire va conduire à une dégradation de la saison 2020/2021 qui touchera plusieurs des domaines couverts par l'activité de la FFR conduisant à une altération forte de son fonctionnement.

- Prioriser afin de réduire autant que faire se peut cette altération, les domaines correspondants aux missions principales de la FFR auxquels s'ajoutent les coupes du monde 2021 et 2023, les JO s'ils sont maintenus…

- organisation et développement du rugby pour tous

- organisation et développement du rugby d'élite

- Appuyer sur pause en matière de transformation de la FFR

- Activer tous les dispositifs mis en place par l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire auxquels la FFR est éligible.

La particularité essentielle de ce mandat constitue à l'arrivée annoncée de CVC et de la coupe du monde 2023 permettant des perspectives extrêmement favorables sur le plan financier, dont il faut se féliciter, autorisant une posture de « ceinture serrée» pour passer la crise.

L'objectif de la révision budgétaire est de viser un point de passage des fonds propres supérieur au seuil suivant :

25 M€ vs 32,8M€ (30/06/2020)

Si l'impact financier de la crise sanitaire se mesure bien évidemment au niveau des recettes il se mesure également sur les dépenses, tout simplement parce que si les évènements sont soumis à des règles imposées par l'Etat tel le huis clos , ces mêmes évènements par certains aspects directement liés à la crise présentent des coûts de production allégés.
L'hypothèse retenu pour cette évaluation concernant les matches du tournoi des 6 Nations est le huis clos.

Tableau Impact Financier :

	Produits K€	Dépenses K€	Résultat K€
Budget voté 20/21	120 724	126 363	-5 639
Impact Covid-19	(34 239)	(7350)	
Budget Suite Covid 19	86 485	119 013	-32 528

En l'absence de mesure prise, le résultat passerait de -5,64M€ à – 32,53M€.

Principaux Impacts Financiers (K€)				
Libellé	Produits		Dépenses	
	Budget 20/21	Budget Révisé	Budget 20/21	Budget Révisé
Sécurité	-	-	1763	535
Billetterie	24 240	6859	761	445
Gds Evènements	2 167	523	10 327	7 429
Séminaires	3 677	1 500	2 948	1 980
Hospitalités	3 967	352	2 539	30
Droits TV	35 465	32 708	1 066	2 225
Parts Majeurs	29 706	24 066	2 448	2 251
Aut Partenaires	3080	2210	363	488
Ech Marchandis	4 428	4 478	2 217	2 267
Total	107 439	73 274	25 525	18 174

Sur le plan strictement financier, s'agissant des recettes commerciales la crise de la Covid-19 prive la FFR de plus de 34 M€ représentant près du tiers du budget de l'institution, la principale perte est celle relative à la billetterie et hospitalités qui s'élève à plus de 28M€.
Cette perte brute qui constitue de loin la principale perte en chiffre d'affaires de la FFR est directement liée aux obligations qu'a eu le FFR à faire jouer les matches de l'automne à huis clos et prend comme hypothèse que les matches du tournoi 2021 se joueront également à huis clos.

L'impact financier de la crise sanitaire pourrait se traduire, sans réaction de la FFR, par un déficit en fin d'exercice de l'ordre de 32,5M€ il apparait donc indispensable que la FFR mette en œuvre immédiatement un plan d'action en vue de ramener ce déficit vers l'objectif visé ci-avant :
Ce projet de plan d'action pourrait s'articuler autour des actions suivantes :

- Un plan d'économie qui concerne sans exhaustive tous les domaines et services de la FFR

- L'identification de sources de résultats exceptionnels ou de reprises de provisions
- L'identification et la mise en œuvre des actions liées à la crise auxquelles la FFR est éligible.

Le Trésorier Général expose le résultat prévisionnel après application du plan d'action :

1. Programme d'économie (14,8M€)

Travaillé avec les services par la Direction Générale ce programme d'économies pourrait s'élever à 16M€ environ. Il se répartirait comme suit :

- Administration Générale : 3 109K€ (Territorialité, protocole, commissions…etc…)
- DRH : 3 205K€ (Chômage partiel…)
- Direction Sportive : 7 859K€ (Haut niveau, Compétitions, Fédéral)
- Autres : 560K€

2. Résultats exceptionnels ou reprise de provisions : (5,1M€)

- Projet Grand Stade : 3,3M€
- GIP 2007: 1,8M€

3. Actions Covid-19 (3,9M€)

- Négo Stade de France 2,4M€
- Compensation perte CA 1,5M€

Soit un total potentiel de 23,8M€ à comparer au déficit si aucune action n'est menée de 32,53 M€ soit un écart de 8,7M€ ramenant le déficit de l'exercice à ce même niveau.

Le résultat tel que présenté conduit à un déficit qui passerait de -5,6M€ à -8,0/9,0M€ ramenant les fonds propres à 24,8M€ environ….pour autant il convient de souligner que certaines actions apparaissent comme particulièrement incertaines quant à leurs résultats, on peut les classer en trois catégories :

1. Sans risque (16,53M€):

- Programme d'économie : 14,73M€
- Gip 2007 : 1,8M€

2. Avec risque modéré (3,9M€) :

- Compensation Billetterie (1,5M€)
- Négo Stade de France (2,4M€)

3. Risque fort (3,3M€) :

- Grand Stade : 3,3M€

La réalisation éventuelle de ces risques conduirait vers un résultat dégradé compris entre -16,2M€ et -9,0M€... D'où la nécessité de mettre en place un plan de pilotage et de suivi des actions ci-dessus évoquées.

La séance est levée à 12h53 par le Président.